

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1er , de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 Montant Destinataire

Subside	Date	Montant	Destinataire
Investissement	21/12/2018	23.250,00€	ASBL Centre de formation des Pompiers de Bruxelles (partiel 2018)
Frais de Fonctionnement	21/12/2018	33.750,00€	ASBL Centre de formation des Pompiers de Bruxelles (partiel 2018)
Réagir Face à l’urgence	12/07/2018	15.000,00€	Croix-Rouge de Belgique (partiel 2018)
Réagir Face à l’urgence	30/04/2018	2.052,00€	Croix-Rouge de Belgique (solde 2017)
Subvention RFU	21/11/2018	12.750,00€	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente (IFAMU)
Investissement	01/02/2018	34.500,00€	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente (IFAMU) – partiel 2017
Investissement	18/12/2018	10.830,90€	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente (IFAMU) – solde 2017
Frais de Fonctionnement	01/02/2018	33.750,00€	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente (IFAMU) – partiel 2017
Frais de Fonctionnement	24/12/2018	75.000,00€	Jeunes Sapeurs-Pompiers De Bruxelles
Frais de Fonctionnement	24/12/2018	305.000,00€	Service Social du Siamu (Régularisation 2017)
Frais de Fonctionnement	30/11/2018	274.000,00€	Service Social du Siamu (2018)

Liste des subsides octroyés – article 7, § 1er , de l’ordonnance conjointe du 14 décembre 2017 Montant Destinataire

Subside	Date	Montant	Destinataire
Investissement	29/05/19	7.750,00€	ASBL Centre de formation des Pompiers de Bruxelles (solde 2018)
Frais de Fonctionnement	29/05/19	11.250,00€	ASBL Centre de formation des Pompiers de Bruxelles (solde 2018)
Réagir Face à l’urgence	18/12/19	2.250,00€	Croix-Rouge de Belgique (solde 2019)
Réagir Face à l’urgence	05/07/19	6.750,00€	Croix-Rouge de Belgique (partiel 2019)
Subvention RFU	31/10/19	6.750,00€	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente (IFAMU) - 2019
Investissement	31/12/19	27.000,00€	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente (IFAMU) – partiel 2019
Investissement	16/01/19	27.000,0€	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente (IFAMU) – partiel 2018
Frais de Fonctionnement	31/12/19	33.750,00€	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente (IFAMU) – partiel 2019
Frais de Fonctionnement	16/01/19	33.750,00€	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente (IFAMU) – partiel 2018
Subvention WFG 2019	02/06/19	25.500,00€	Union des Pompiers de Bruxelles
Frais de Fonctionnement	06/11/19	75.000,00€	Jeunes Sapeurs-Pompiers De Bruxelles (partiel 2019)
Frais de Fonctionnement	13/11/19	296.000,00€	Service Social du Siamu (partiel 2019)
Frais de Fonctionnement	18/06/19	68.500,00€	Service Social du Siamu (solde 2018)

Liste des subsides octroyés 2020 - article 7, §1er, de l'ordonnance conjointe du 14 décembre 2017

AB	Subside	Date	Montant	Destinataire
30033403	Frais de fonctionnement	23-12-20	55.000,00 €	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente
30033501	Frais Investissement	23-12-20	21.000,00 €	Institut de Formation en Aide Medicale Urgente
30033406	Frais de fonctionnement	23-12-20	167.000,00 €	ASBL Centre de formation des Pompiers de Bruxelles
30033502	Frais Investissement	23-12-20	31.000,00 €	ASBL Centre de formation des Pompiers de Bruxelles
30033401	Frais de fonctionnement	01-12-20	100.000,00 €	ASBL Jeunes Sapeurs-Pompiers De Bruxelles
30010803	Frais de fonctionnement	22-12-20	373.000,00 €	ASBL Service Social du Siamu
30061901	Frais de fonctionnement	17-12-20	265.000,00 €	Société Aménagement urbain

Inventaire des subventions - 2021

Bénéficiaire	Objet de la subvention	Subside	Montant de la subvention
ASBL Centre de Formation des Pompiers de Bruxelles	Financer les investissements de l'ASBL ainsi que les prestations d'instructeurs.	Frais de fonctionnement	500.000 €
		Frais d'investissement	31.000 €
ASBL Institut de formations en aide médicale urgente	Financer les frais d'acquisitions de matériel de simulation (outils informatiques et pédagogiques, mannequins, simulateurs, un brancard de réanimation) et financer 50% des frais de salaire de la pédagogue, du comptable ainsi que du logisticien.	Frais de fonctionnement	100.000 €
		Frais d'investissement	21.000 €
ASBL "Jeunes Sapeurs-Pompiers de Bruxelles"	Couvrir les frais de fonctionnement. Permet à l'ASBL d'assurer son objet social.	Frais de fonctionnement	75.000 €
ASBL "Service social du Service d'Incendie et d'Aide médicale urgente de la Région de Bruxelles Capitale"	Assurer la réalisation de son objet social, art.3 de ses statuts: octroyer une aide à des membres du personnel du SIAMU, d'organiser et encourager en faveur de l'ensemble du personnel des activités culturelles, récréatives et sportives, d'intervenir en faveur de son personnel en matière de frais médicaux	Frais de fonctionnement	373.000 €